

CGT

M A T M U

TRACT
20 SEPTEMBRE
2022

Il ne suffit pas
de s'indigner,
il faut s'engager !



ACCORD POUVOIR D'ACHAT :

Le point de vue de la CGT Matmut

La CGT vient de signer l'accord sur le pouvoir d'achat. Accord qui comprend pourtant une mesure que la CGT a toujours dénoncé.

Nous vous amenons dans les coulisses de cette négociation !

Rappel du contexte :

La CGT a refusé de signer l'accord NAO en février 2022, pour une raison simple mais toujours d'actualité : l'augmentation générale négociée était inférieure à l'inflation, ce qui revenait à dire en signant qu'un syndicat pouvait accepter consciemment une perte de pouvoir d'achat pour tous.

Ce n'est pas notre conception du rôle d'un syndicat, représentant AVANT TOUT l'intérêt des salariés.

Alors, quand l'heure est venue de se retrouver en Septembre pour évoquer les difficultés financières de nos collègues liées à la baisse de leur pouvoir d'achat, réunion demandée par toutes les organisations syndicales (contrairement à ce que nous avons pu lire dernièrement), nous nous étonnons du manque de cohérence de certains, voire du revirement total d'autres.

A un an des élections professionnelles, nous invitons les salariés à ne pas être dupes.

Il faut savoir assumer ses positions et ne pas les modifier à l'approche d'enjeu électoral : certains syndicats sont de grands adeptes des primes, d'autres encore se CGTisent à un an des élections revendiquant des augmentations générales alors même qu'ils sont les premiers à demander une individualisation des rémunérations.

Comme à chaque issue de négociation salariale, **la CGT, syndicat démocratique, a consulté ses adhérents.**

Il en ressort que la majorité est plutôt insatisfaite des mesures proposées par l'entreprise mais estime malgré tout que la CGT devait apposer sa signature.

A l'heure de l'urgence financière pour les salariés, il nous paraissait difficile de refuser le geste de la direction au profit des salariés mais ne nous trompons pas : cela est insuffisant pour répondre à une crise de pouvoir d'achat durable.

Et ce, pour deux raisons principales :

- **Une prime exceptionnelle ne permettra pas de faire face à l'inflation que nous subissons quotidiennement** et qui a un caractère durable.
- La prime dite PPVA n'est pas soumise à cotisations sociales : **elle n'entre donc pas dans le calcul de votre retraite, de vos prestations chômage ou encore de vos arrêts maladie.**

Prenons un exemple parlant : Cette prime n'est pas prise en compte par la banque pour le calcul de votre taux d'endettement dans le cadre d'un prêt immobilier. Elle n'est donc pas un revenu pérenne.



La prime pouvoir d'achat en dehors des NAO : pourquoi pas, mais elle ne doit pas être pérennisée. Encore moins au détriment d'une augmentation générale ...

Alors ne nous trompons pas : **la signature de la CGT sur ce type de proposition est exceptionnelle.**

Elle répond à l'urgence du moment et arrive en dehors des périodes de négociations salariales, mais **nous restons pour autant farouchement opposés à ces primes.**

Nous vous invitons à en lire les raisons sur notre tract : <https://www.cgt-matmut.fr/nao-2022-notre-analyse-detailllee/> puisque l'argumentation reste d'actualité malgré le changement de nom de cette prime.

Il n'est pas dans notre ADN de nous contenter d'un "c'est mieux que rien", comme tant d'autres organisations syndicales.

Pourquoi?



Le rôle premier d'un syndicat est d'être un contre pouvoir suffisamment fort pour instaurer de véritables négociations, dans le but d'obtenir de réelles avancées sociales pour le plus grand nombre.

N'est ce pas ce que les salariés doivent attendre d'un syndicat?

En effet, quel intérêt aurait la direction des ressources humaines d'augmenter ses propositions en sachant qu'elle dispose de trois syndicats bienveillants à son égard?

Se revendiquer constructif est-ce pour autant tout accepter?

NOUS INVITONS D'ORES ET DÉJÀ LA DIRECTION À ÊTRE À LA HAUTEUR SUR LE MONTANT DES AUGMENTATIONS GÉNÉRALES LORS DES NAO 2023.

ELLES DEVRONT À MINIMA COMPENSER L'INFLATION.

SANS CELA, NOUS N'HÉSITERONS PAS À ÊTRE À NOUVEAU MOTEUR EN TANT QU'ORGANISATEUR D'UNE TROISIÈME GRÈVE NATIONALE, EN ESPÉRANT CETTE FOIS POUVOIR COMPTER SUR L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES QUI PRÉTENDENT ŒUVRER DANS L'INTÉRÊT DE TOUS (MAIS QUE NOUS N'AVONS PAS VU DANS LES DEUX PREMIÈRES GRÈVES ...)

VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS

Nous validons les accords qui s'inscrivent dans l'intérêt général des salariés et uniquement si les contreparties demandées n'amènent pas d'insécurité sociale et juridique à l'avenir.

Savoir dire non lorsque cela est nécessaire est une partie fondamentale de la négociation. Savoir dire non lorsque que cela est nécessaire c'est aussi contraindre la Direction à assumer ses décisions sans se prévaloir de la collaboration des représentants des salariés. Savoir dire non lorsque cela est nécessaire c'est souvent obtenir suffisamment pour finalement dire oui.

Vos interlocuteurs sur le sujet

- Françoise Olivero
- Ismahan Baghdadi
- Sandrine Dessailly
- Virginie Platel
- Mohamed Charfi
- Aline Moser
- Florent Mousseau
- Nathalie Lamiray Nore

Votre Délégué Syndical Référent

Ludovic Barroin



Téléphone : 06 64 74 04 22
Email : contact@cgt-matmut.fr
Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt-matmut.fr

CGT
M A T M U